

Solidaires en action N° 143

Le 6 décembre 2016

TPE, TPA, Particulier-Employeur : on vote !

C'est donc entre le 30 décembre et le 13 janvier que les salarié-es des Très petites entreprises, des Très petites associations et des particuliers-employeurs voteront pour choisir leurs représentant-es au sein des Commissions Paritaires Régionales Inter-entreprises et définir la représentativité de chaque organisation syndicale. La période choisie et le report décidé à quelques jours des dates prévues initialement ne vont pas faciliter la participation !



**MOINS DE 11 SALARIÉ-ES
EN ENTREPRISE, EN ASSOCIATION,
DU PARTICULIER-EMPLOYEUR ?
VOUS ÊTES CONCERNÉ-ES**

Vous avez déjà pu en 2012 faire entendre votre voix pour désigner le syndicat de votre choix. Du 30 décembre 2016 au 13 janvier 2017, de nouvelles élections auront lieu, l'occasion pour vous de faire changer et évoluer vos conditions de travail en votant pour un syndicat apte à vous représenter.



Union
syndicale
Solidaires



**VOUS ÊTES PRESQUE 5 MILLIONS DE SALARIÉ-ES
FAIRE VALOIR ET RESPECTER VOS DROITS, C'EST UN DROIT !**

@contact@solidaires.org f SolidairesTPE t @SolidairesTPE #votonsolidaires

Ce regrettable épisode est du à l'acharnement de la CGT envers deux syndicats, STC et LAB. La confédération CGT tente, par plusieurs recours juridiques depuis plus de 4 mois, d'interdire à ces organisations de se présenter à ces élections. Aux élections prud'homales, aux élections professionnelles, aux élections TPE, le STC est la première force syndicale en Corse. Au Pays basque nord, LAB était la deuxième organisation syndicale lors des élections TPE de 2012, la troisième lors des élections prud'homales de 2008 (au sud, dans l'Etat espagnol, LAB représente environ 20% lors des élections professionnelles). Au-delà de l'atteinte au pluralisme, de la négation du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et des stupidités qui y sont écrites, l'argumentation développée par la CGT devant les tribunaux pose un autre problème de taille : elle va renforcer l'arsenal antisindical à disposition du patronat et du gouvernement ; selon la CGT, un syndicat ne doit pas remettre en cause une loi ou se battre pour une société différente !

Ce report, et l'absence de réelle campagne de « sensibilisation » par le ministère du travail, font courir le risque d'une forte abstention. Alors que des moyens considérables ont été mis en place, aussi bien matériellement avec la mise à disposition d'écoles que médiatiquement y compris sur le service public audiovisuel, pour « les primaires de la droite et du centre », il ne serait pas concevable que des élections qui concernent près de 5 millions de salarié-es ne bénéficient pas de mesures similaires.

La campagne Solidaires est toujours d'actualité, il a fallu retirer en urgence du nouveau matériel, qui sera disponible dans les jours qui viennent dans toutes les organisations et Solidaires locaux. Affiches, tracts, autocollants, cartes postales, etc., il y a du matériel à disposition de tous et toutes. **Partout, organisons des diffusions de tracts et des collages !**

La Poste : l'heure de la riposte a sonné

La situation de malaise généralisé à La Poste est aujourd'hui une évidence pour tout le monde... Sauf pour les dirigeant-es de La Poste ! La médiatisation de plusieurs cas dramatiques, les alertes des organisations syndicales, les rapports des cabinets d'experts, ceux des médecins du travail, les arrêts maladie en constante augmentation : pour le PDG de La Poste et son staff c'est "circulez y a rien à voir" et "tout va très bien Mme la marquise".

Ce qu'on appelle crise sociale à La Poste est en fait le symptôme d'un immense ras-le-bol. Ras-le-bol des réorganisations qui suppriment des tournées à la distribution, qui mutualisent les services à marche forcée dans les centres financiers, qui partout augmentent la productivité. Ras-le-bol des fermetures des centres de tris, des bureaux distributeurs et des bureaux de poste. Ras-le-bol de la sous-traitance dont nos patrons usent et abusent au colis.

Cette colère doit maintenant s'exprimer par la grève. La Poste a fait 550 millions d'euros de bénéfices en 2015. **De l'argent pour financer les dizaines de milliers d'embauches dont nous avons besoin, il y en a !** Face aux dirigeant-es de La Poste nous ne sommes pas seul-es. Des collectifs de défense du service public postal se créent partout sur le territoire. Mais nous devons peser de tout notre poids. Ces bénéfices c'est nous, par notre travail, qui les créons !

Preuve de la gravité de la situation, plusieurs fédérations syndicales (Sud, CGT et UNSA) appellent ensemble à la grève le 8 décembre, dans tous les services de La Poste. Cette unité est même plus large dans plusieurs départements (LoireAtlantique/Vendée, Landes, Paris, Finistère...), où FO est partie prenante. Un large front syndical, qui montre le cynisme d'une boîte qui propose un accord pourri jusqu'à la moelle à la distribution, et rien du tout pour les autres métiers.

Alors, **le 8 décembre, on pose la sacoche, le gilet, le clavier ou le casque, et on se met en grève, toutes et tous ensemble !**

Commerce : rififi à New look Créteil

Le 5 novembre, des délégués de la section SUD Commerce New Look, des militant-es du syndicat et de Solidaires 94 ont manifesté dans le magasin de l'enseigne de prêt à porter en question situé au centre commercial Créteil Soleil. La raison de leur venue ? **Dénoncer la détérioration des conditions de travail et les pressions hiérarchiques sur le personnel.**

Face à nous, une direction peu encline au dialogue, qui n'a rien trouvé de mieux que d'évacuer la clientèle de la boutique avant de la fermer et de cloîtrer le personnel au stock où, fort heureusement, nos représentant-es ont pu discuter avec lui. Plus encore, la direction a mis fin à la période d'essai d'une employée au motif qu'elle aurait témoigné dans le cadre de la procédure de droit d'alerte diligentée par un de nos délégués du personnel à la demande d'un autre salarié du magasin... Les prud'hommes sont saisis et se prononceront dès mars 2017.

La direction s'est lancée, en manipulant d'abord un des membres de la section puis en instrumentalisant le CHSCT, à une entreprise de déstabilisation de nos représentant-es : nous ne baisserons pas les yeux, ce n'est pas en cassant le thermomètre qu'on fera chuter la température !

Ce qui arrive à Créteil est loin d'être un cas isolé chez New Look, nous sommes bien décidé-es à y remédier, y compris en retournant manifester sur le magasin s'il le faut !

Saint-Denis : ma mairie a craqué

- ♦ Je suis ATSEM, chaque jour je participe à l'éducation et à l'hygiène de votre enfant dans les écoles.
- ♦ Je suis éducatrice de jeunes enfants et je travaille au développement de votre enfant dans les crèches.
- ♦ Je suis agent de cantine à la cuisine centrale et je confectionne les repas pour les retraités-es, les élèves, le maintien à domicile.
- ♦ Je suis agent d'entretien et je nettoie votre gymnase, votre école, votre résidence de retraités-es, chaque jour.
- ♦ Je suis infirmier-e et je veille sur votre santé dans les CMS.
- ♦ Je suis animateur/trice et je participe à l'éveil de votre enfant dans les accueils de loisirs.
- ♦ Je suis travailleur/euse social et j'accompagne votre famille face à la crise sociale.
- ♦ Je suis agent d'Etat civil et je vous reçois pour vos démarches administratives.
- ♦ Je suis 130 métiers à votre service...

Je suis agent de la Mairie de Saint-Denis, et je suis là chaque jour pour offrir un service public de qualité, tout en étant épuisé-e, fatigué-e.

Ces dernières années, la population dionysienne a augmenté de 10%, les effectifs en mairie ne suivent toujours pas, mais le travail doit être fait, et **nos conditions de travail se dégradent** :

- ♦ Non remplacement des agents absents, cumul de travail pour celles et ceux qui restent jusqu'à épuisement.
- ♦ Multiplication des arrêts maladie, hausse des accidents de travail, des maladies professionnelles, du vieillissement du personnel.
- ♦ Souffrance au travail, burn out, perte du sens du travail, épuisement psychique.
- ♦ Management de plus en plus autoritaire pour faire marcher la collectivité malgré tout.
- ♦ Matériel absent ou inadapté usant nos corps.

Et maintenant, la mairie s'attaque à nos congés, remettant en cause 11 jours et la semaine de « congés médaille » après 20 ans de service en mairie.

Après une AG qui a rassemblé plus de 500 personnes le 29 novembre, **les syndicats CGT, FO, SUD, CFTD appellent tout le personnel de la ville à une grève reconductible à partir du 7 décembre.**

Conditions de travail : un site pour l'action syndicale

Suite à nos décisions de congrès, la commission santé et conditions de travail de l'Union syndicale Solidaires a travaillé à la construction d'un site ressources avec à la fois des fiches pratiques, jurisprudences, analyses, actions syndicales et des formats de « web documentaire » pour les salarié-es sur les conditions de travail.

Le site est désormais ouvert et se nomme « La petite boîte à outils » (ou "La petite BAO") sur un site dédié : <http://la-petite-boite-a-outils.org>.

Il est alimenté par les travaux de la commission et le bulletin « Et voilà ». Pour la partie « chantiers » sont aujourd'hui terminés un site référence sur les frères Bonneff et trois « web doc » sur le « Lean management », sur l'inspection du travail et un dernier qui relate en détail la longue bataille entamée par les salarié-es de Triskalia intoxiqués par les pesticides. Plusieurs autres « web doc » sont en cours d'élaboration, sur l'amiante, les TMS, les journées « Et voilà le travail », etc.

Service Civique Obligatoire : le gouvernement recule enfin !

C'est officiel et définitif : l'amendement au projet de loi « Égalité et citoyenneté » visant à instaurer un « service civique obligatoire » pour les « jeunes » a été définitivement rejeté par l'Assemblée Nationale, assemblée qui avait pourtant adopté cette mesure début juillet dernier.

Le « service civique obligatoire » c'était 9 mois imposés à tou-te-s les 18-25 ans : 3 mois de « classe républicaine » à 18 ans et 6 mois de « service civique » dans une association, une collectivité ou une entreprise, payés au-dessous du seuil de pauvreté pour un volume horaire pouvant aller jusqu'à 48h semaine ! **Et bien le « SCO » n'aura pas lieu !**

Après des mois de mobilisation et notamment une pétition initiée par Solidaires Étudiant-e-s et le syndicat ASSO, qui a été signée et relayée par de nombreuses organisations et de nombreux collectifs, c'est une (petite) victoire ! Car c'est bien notre mobilisation qui justifie, selon les propos même du Ministre, l'abandon du SCO. Le gouvernement souhaitant probablement éviter, à quelques mois des scrutins présidentiels et législatifs, un nouveau mouvement social.

Le combat n'est pas terminé ! Ce type de projet pourrait revenir bien vite à l'agenda parlementaire. De plus, le « service civique » en soi reste un dispositif nuisible, contribuant à précariser et à discriminer les jeunes, tant qu'il ne sera pas rémunéré au moins à hauteur du SMIC et intégré au droit commun du travail.

Paris : casse-tête chinois

Monsieur Xang est cuistot dans un restaurant chinois parisien, totalement étranger à notre langue et droit du travail. A l'issue de ses congés cet été, les relations avec son employeur s'enveniment puis, consécutivement à son arrêt pour accident du travail, ce dernier fait carrément obstacle à la reprise de son poste de travail pendant plusieurs jours.

Alertée de sa situation, la **commission juridique de SUD Commerce** prend attache avec le gérant pour lui indiquer la prise de poste du salarié à une date donnée, ce qu'il s'engage à respecter. Le jour J, il n'en est pourtant rien. Excédés, nous décidons d'accompagner à plusieurs le salarié au restaurant pour tout bonnement être servis par ses soins. Une fois installés, **le patron, chamboulé, joue d'abord la carte du mutisme puis appelle la police pour nous faire expulser de la salle.** Celle-ci se retrouve finalement en position de médiateur, l'infortuné salarié pouvant ensuite reprendre son travail.

Quelques jours après, le gérant, devenu conciliant, accepte que le salarié quitte l'entreprise, non pas comme un manant mais de manière négociée via la mise en place d'une rupture conventionnelle. Plus encore, le montant de cette dernière se voit bonifié par divers rappels de salaire dus au salarié.

Un petit succès certes, mais un succès quand même, quand on sait dans quelles affaires Monsieur Xang allait se retrouver livré à lui-même. **La preuve que même dans les TPE, on peut intervenir syndicalement !**

Inspection du Travail : retrait du code de déontologie

Au prétexte d'un code de déontologie, alors que nous disposons déjà, depuis 2010, de *Principes de déontologie*, le ministère du travail règle ses comptes vis-à-vis d'une inspection du travail jugée trop proche des salarié-es en faisant figurer dans le code du travail des matières qui relèvent plus d'un règlement intérieur que de la déontologie.

Non seulement ce texte ne respecte pas les obligations des conventions de l'Organisation internationale du travail, mais il porte des atteintes à la vie privée et aux droits syndicaux garantis par la constitution.

Ce code est fait pour restreindre l'indépendance des agent/es de contrôle :

- ◆ En créant des obligations principalement envers la hiérarchie.
- ◆ En instituant une liberté de contrôle résiduelle et un devoir d'obéissance.
- ◆ En restreignant les libertés individuelles et d'expression des agent/es.
- ◆ En ouvrant la porte aux pratiques arbitraires, aux sanctions et aux discriminations.

L'intersyndicale du ministère du travail CGT-SUD-FO-FSU-CNT-UNSA a lancé une pétition pour exiger le retrait du projet de code de déontologie : <https://www.change.org/p/myriam-el-khomri-retrait-du-projet-de-code-de-d%C3%A9ontologie-de-l-inspection-du-travail>

Droit des femmes : de la manifestation à la grève

Nous vivons dans un pays où, malgré les grands principes d'égalité femmes/hommes, inscrits dans tous les textes fondamentaux, sévissent toujours domination patriarcale, inégalités et violences. La manifestation annuelle du 25 novembre, contre toutes les violences faites aux femmes a été une réussite. Maintenant, **en route pour le 8 mars et la grève des femmes !**

CHU de Rennes : les urgences au bord de l'explosion

La réalité continue de contredire les discours lénifiants de la Direction Générale pour minimiser la crise permanente dans laquelle se trouvent les Urgences adultes du CHU de Rennes.

En grève depuis juin 2016, les professionnel·les de ce service dénoncent sans relâche la sur-occupation constante, l'absence criante de lits d'hospitalisation, et des effectifs soignants bien insuffisants pour une prise en charge décente des patient·es.

Le week-end, comme à tant d'autres moments, les urgences sont engorgées. Le 22 novembre 2016, les représentant·es CHSCT ont constaté la présence de 73 patient·es dans les 3 modules du service, soit 300% des capacités d'accueil des Urgences. 10 nouveaux patient·es étaient également en cours d'acheminement.

Dans ces conditions, la sécurité des patient·es et des personnels, ainsi que la confidentialité et la dignité des soins, ne sont plus assurées de façon certaine : les représentant·es CHSCT SUD – CGT – FO, ont donc fait usage ce jour auprès de la Direction de leur droit d'alerte, sur le registre des dangers graves et imminents.

SUD Santé, qui soutient les grévistes, demande la réouverture de lits d'hospitalisation complète, et le renfort permanent des équipes soignantes du service.

Dax : le 9 janvier, faisons le procès de l'évasion fiscale

En 2015, les « fauchages de chaises » dans les banques (une quarantaine d'actions) ont permis de dénoncer le rôle de celles-ci dans l'évasion fiscale. Ces chaises étaient réquisitionnées en contre-partie des milliards planqués, grâce aux filiales des banques dans les paradis fiscaux. Elles ont toutes été restituées lors du procès Cahuzac !

Le 9 janvier 2017 aura lieu à Dax le **premier procès d'un de ces « faucheurs de chaises »** : Jon Palais, militant dans les Landes et au Pays Basque, risque 5 ans de prison pour « vol en réunion », suite à une plainte de la BNP, la banque française qui a le plus de filiales dans des paradis fiscaux.

L'évasion fiscale coûte chaque année entre 60 et 80 milliards d'euros en France, et 1000 milliards d'euros au niveau européen.

Au niveau mondial, on estime que plus de 20 000 milliards de dollars sont abrités dans ces paradis. Ces sommes astronomiques manquent aux finances publiques, et nous privent de moyens pour financer les services publics ! C'est aussi autant d'argent qui ne peut être affecté à la transition écologique, et aux défis du changement climatique...

Au lieu de mettre en place des réelles politiques de lutte contre les paradis fiscaux, de donner les moyens aux administrations fiscales, douanières, et financières pour lutter contre la fraude, ce sont les lanceurs d'alerte, et maintenant un faucheur de chaises, qui se retrouvent devant les tribunaux ! **Le 12 décembre 2016 se tiendra au Luxembourg le procès en appel d'Antoine Deltour et Raphaël Halet, les deux lanceurs d'alerte du scandale « LuxLeaks » et Edouard Perrin, le journaliste qui a révélé l'affaire. Une montée à Luxembourg est organisée à cette occasion. Solidaires appelle à s'y rendre en soutien.**

Nous refusons la répression des militant·es ! Faisons de ce 9 janvier une journée marquante contre l'évasion fiscale et contre l'impunité fiscale !

L'après-midi commencera par un rassemblement devant le palais de justice de Dax. Un défilé en musique, animé par HK, aura lieu jusqu'au carreau des Halles, où se tiendront meeting, débats, tables rondes et animations diverses. Le soir, HK donnera un concert.

Orléans : ne pas laisser la rue à l'extrême droite

Aujourd'hui, en France comme dans le reste de l'Europe, les forces xénophobes et réactionnaires gagnent du terrain et progressent électoralement au point de menacer nos droits et nos libertés. Les idées de l'extrême droite gangrènent largement le débat public, imposant ses thèmes dans les médias et inspirant des politiques de discrimination et de stigmatisation.

Sur Orléans, un petit groupe de l'extrême droite radicale, lié à la mouvance catholique intégriste, profite de ce contexte pour essayer de s'imposer. Ce groupe a déjà menacé et agressé physiquement de jeunes militant·e.s. Il a tenté récemment d'intimider une manifestation féministe. Et le soir, notamment les soirs de matchs, il se balade à la recherche de cibles isolées. Mais notre vigilance s'est accrue et nous ne les laisserons plus parader : **nous disons qu'il est nécessaire aujourd'hui de mettre un terme aux ambitions authentiquement fascistes de ce groupe.** Ces sinistres individus ne perturberont plus nos initiatives et nous appelons toutes et tous celles et ceux attaché.e.s aux droits et aux libertés à dénoncer avec nous leurs agissements. Déterminées à combattre l'extrême droite, c'est collectivement que nos organisations (Solidaires 45, LDH, JC, LFI, NPA, AL, ...) répondront, notamment en organisant un premier rassemblement le 9 décembre à 20 heures.

Retrouvez les matériels liés à l'actualité et aux luttes des structures Solidaires sur notre site à l'adresse suivante : <http://www.solidaires.org/-Mobilisations-et-actualites->